



UTP

Union des Transports
Publics et ferroviaires



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

LES TEMPS FORTS
MAI 2017 >
AVRIL 2018



MAI 2017

Dix ans de certification qualité pour l'UTP

Depuis le 17 avril 2008, l'UTP est estampillée Quali'OP, certification qui atteste d'engagements de services concrets et mesurables propres aux organisations professionnelles. L'UTP fait partie des dix premières organisations professionnelles certifiées selon ce référentiel. À l'issue de l'audit mené par l'AFNOR, l'UTP obtient cette certification qualité pour la dixième année consécutive.

2 MAI 2017

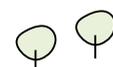
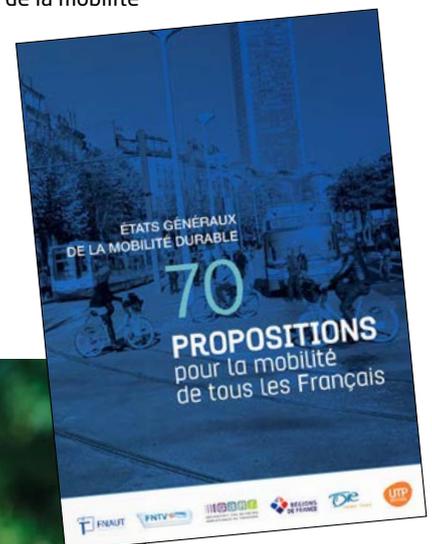
REPRÉSENTATIVITÉ DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES : L'UTP COMMUNIQUE

L'UTP communique les résultats des mesures d'audience des organisations professionnelles qui définissent la représentativité patronale de chaque branche professionnelle. Celle de l'UTP est reconnue à un niveau de 100% pour les branches du transport urbain, des voies ferrées d'intérêt local (VFIL) et la branche ferroviaire. L'UTP est l'unique fédération d'employeurs habilitée à signer des accords sociaux dans chacune de ces trois branches. Son rôle majeur dans l'organisation, la représentation et la promotion de ces branches est reconnu et confirmé.

17 MAI

UN MINISTRE EN CHARGE DES TRANSPORTS : UNE PROPOSITION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA MOBILITÉ DURABLE QUI SE CONCRÉTISE

La nomination d'un ministre de plein exercice en charge des Transports : c'était l'une des six propositions prioritaires issues des États généraux de la mobilité durable, organisés par l'UTP et le GART, avec la FNAUT, la FNTV, Régions de France et TDIE. Les partenaires des États généraux ont été entendus : Elisabeth Borne (*photo*) est nommée ministre en charge des Transports. L'UTP se félicite du choix de cette grande professionnelle du secteur pour cette haute fonction.



8 JUIN 2017

NOUVEAU PRÉSIDENT ET NOUVELLES COMMISSIONS POUR L'UTP



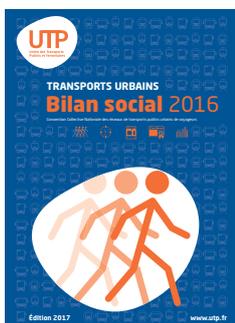
À l'unanimité, les administrateurs élisent Thierry Mallet, PDG de Transdev, à la présidence de l'UTP où il succède à Jean-Pierre Farandou. Frédéric Baverez (Keolis), Marc Delayer (AGIR), Pierre Izard (EPIC SNCF) et François-Xavier Perin (RATP Dev) sont élus vice-présidents. Ce même jour, le conseil d'administration fait évoluer les Commissions de l'UTP. Du fait de la montée en puissance du ferroviaire, la Commission « Affaires ferroviaires » est scindée en deux : une Commission « Affaires sociales ferroviaires » pour traiter des affaires sociales et de la sûreté et une Commission « Système ferroviaire » pour travailler sur les sujets juridiques, techniques et économiques. Compte tenu de l'essor des nouveaux modes et usages en matière de mobilité durable, une Commission « Nouvelles mobilités, Villes de demain » est également créée.

**8 JUIN 2017**

Une évolution des statuts pour mieux appréhender tous les enjeux de la mobilité durable

Lors d'une assemblée générale extraordinaire, les statuts de l'UTP évoluent pour accueillir, outre les entreprises dont elle gère la convention collective⁽¹⁾, tous les acteurs concourant à la mobilité durable, notamment dans le cadre de concessions ou de marchés publics passés par les autorités organisatrices. Selon leur cœur de métier, ces derniers peuvent rejoindre l'UTP comme membres adhérents, membres partenaires ou membres associés. Sous réserve de l'accord du conseil d'administration, les membres partenaires peuvent désormais participer aux travaux de certaines Commissions.

(1) Transports urbains de voyageurs, Voies ferrées d'Intérêt Local (VFIL) et branche ferroviaire.

**16 JUIN**

Transport urbain de province : un bilan social 2016 remarquablement équilibré

Recrutement, formation professionnelle, progression de la mixité et pérennité de

l'emploi sont les quatre grands marqueurs sociaux du transport urbain de province en 2016. Les réseaux ont effectué 2 500 recrutements, et les femmes représentent 19,6% des salariés. 98,1% des salariés travaillent en CDI, et les postes à temps plein représentent 94,5% des emplois. L'investissement consacré à la formation professionnelle s'établit à 59,2 millions d'euros, soit 3,8% de la masse salariale, un taux bien supérieur aux obligations légales et conventionnelles.

28 JUIN

BRANCHE FERROVIAIRE : LE PARITARISME DE GESTION EN ACTION

Roland Fournery, représentant de la CGT des cheminots au sein du collège des organisations syndicales, est élu, à l'unanimité, président de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE) de la branche ferroviaire. Anne Chaminade, représentante de l'UTP et chargée de la coordination et des projets formation de la branche ferroviaire de la SNCF, est élue vice-présidente, à l'unanimité. La CPNE adopte une première liste de 322 formations qualifiantes et diplômantes éligibles au compte personnel de formation. Le 30 mars, la section professionnelle paritaire de l'AGEFOS-PME avait élu, à l'unanimité, Xavier Moulins, représentant de l'UTP et directeur des Ressources humaines de Getlink, en qualité de président, et Florent Monteilhet, secrétaire fédéral de l'UNSA, au poste de vice-président.

**18 JUILLET
SIGNATURE DU
VOLET FORMATION
PROFESSIONNELLE DE LA
CONVENTION COLLECTIVE
FERROVIAIRE**

L'UTP et cinq syndicats représentatifs – la CGT Cheminots, l'UNSA-ferroviaire, l'Union fédérale FGTE-CFDT Cheminots, la Fédération générale CFTC des transports et la CFE-CGC ferroviaire – signent l'accord « formation professionnelle » de la convention collective nationale. Fruit de sept mois de négociations ayant mobilisé les partenaires sociaux de la branche ferroviaire, il s'inscrit dans la continuité de la création de la convention collective nationale de la branche ferroviaire. Il constitue, en effet, le nouveau cadre commun à tous les acteurs en matière de formation professionnelle.

**SEPTEMBRE 2017
La note de conjoncture,
nouvelle formule**

L'UTP fait évoluer sa note de conjoncture sur le transport public urbain. L'organisation professionnelle met désormais en ligne les indicateurs économiques qu'elle produit (production, recettes et trafic). Dorénavant, la note de conjoncture est présentée sur la page d'accueil du site internet de l'UTP.

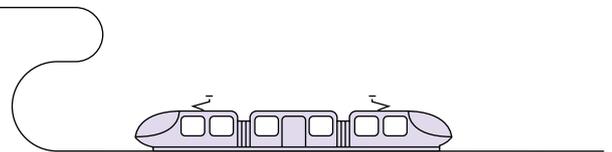
**7 SEPTEMBRE 2017
Les administrateurs de l'UTP
réunis pour leur séminaire
stratégique**

Chaque année, les administrateurs se retrouvent pour le séminaire stratégique de l'UTP. Lors de cette réunion, ils échangent et débattent des enjeux et des priorités pour structurer les travaux de leur organisation professionnelle dans une perspective pluriannuelle.



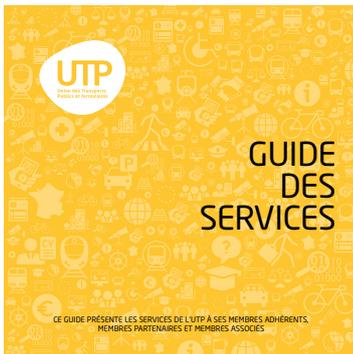
**16 SEPTEMBRE
La Journée du transport
public pour lutter contre
la pollution de l'air**

Organisée par le GIE Objectif transport public commun au GART et à l'UTP, l'opération se déroule partout en France. Thématique choisie : la lutte contre la pollution de l'air. Objectif : valoriser les transports de proximité auprès du grand public pour encourager le changement de comportement. Cette journée s'inscrit dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité.



**19 SEPTEMBRE 2017
ASSISES DE LA MOBILITÉ :
C'EST PARTI !**

Le Premier ministre, Édouard Philippe, lance officiellement les Assises de la mobilité pour préparer la loi d'orientation des mobilités. L'UTP va s'investir pleinement dans ces Assises et participer activement aux six ateliers thématiques : « Mobilité plus propre », « Mobilité plus connectée », « Mobilité plus solidaire », « Mobilité plus intermodale », « Mobilité plus sûre » et « Mobilité plus soutenable ».



FIN SEPTEMBRE Tous les services de l'UTP dans un guide

Suite à l'évolution des statuts de l'UTP en juin 2017, l'UTP publie un guide inédit qui présente les nombreux services proposés aux adhérents et aux membres partenaires et associés de l'organisation professionnelle. Un quatre-pages détaillant les modalités d'adhésion et les barèmes de cotisations accompagne ce guide.



10 NOVEMBRE 2017 SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS DANS LE TRANSPORT URBAIN : L'ACCORD EST SIGNÉ

L'UTP et trois des cinq organisations syndicales représentatives dans la branche des transports urbains (SNTU-CFDT, UNSA, CFE-CGC) signent l'accord relatif à la sécurisation des parcours professionnels. Depuis septembre 2016, ce projet d'accord a été négocié, au cours de huit Commissions paritaires nationales. Parmi les dispositions de cet accord : un dispositif de temps partiel de fin de carrière, notamment pour les travailleurs de nuit.

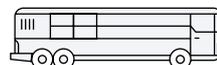


Au centre avec le micro, Thierry Mallet, président de l'UTP, entouré de Claude Faucher, délégué général de l'UTP et de Louis Nègre, président du GART.

10-12 OCTOBRE

RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC : UNE ÉDITION MARSEILLAISE EXCEPTIONNELLE

entrée sur la thématique « Territoires, innovation et concurrence : les clés d'une mobilité durable au service des voyageurs », les Rencontres nationales du transport public ont choisi Marseille comme ville hôte. Du 10 au 12 octobre, élus, opérateurs, représentants des collectivités territoriales, exploitants, industriels, entrepreneurs, chercheurs et institutionnels se retrouvent lors de ce rendez-vous stratégique pour bâtir la mobilité de demain. Outre un vaste espace d'exposition, les Rencontres nationales du transport public donnent l'opportunité d'assister à une dizaine d'ateliers sur la concurrence dans le transport ferroviaire, les conclusions des États généraux de la mobilité durable, l'innovation, la sûreté, les mobilités connectées ou encore la transition énergétique. Très suivi, le congrès du GART et de l'UTP apporte des éléments forts de réflexion dans la première phase des Assises de la mobilité. Venue inaugurer l'événement, Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports, marque son attachement à la filière en prenant le temps d'échanger avec les acteurs présents. À cette occasion, elle déclare la fin de la pause dans les grands projets d'infrastructures de transport.





21 NOVEMBRE CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'UTP

La conférence de presse annuelle de l'UTP, qui présente l'Observatoire de la mobilité et les grandes actualités de la profession, accueille une vingtaine de journalistes. Thierry Mallet, président de l'UTP, Frédéric Baverez, Marc Delayer, François-Xavier Perin, vice-présidents, et Claude Faucher, délégué général, répondent à leurs nombreuses questions. Cette conférence se traduira par près de 80 articles et reportages diffusés, pendant plusieurs mois, dans les magazines professionnels, la presse quotidienne, à la radio et à la télévision.

À la tribune de gauche à droite, Jérôme Benoit (IFOP), Marc Delayer et François-Xavier Perin, vice-présidents de l'UTP, Thierry Mallet, président de l'UTP, Frédéric Baverez, vice-président de l'UTP, et Claude Faucher, délégué général.



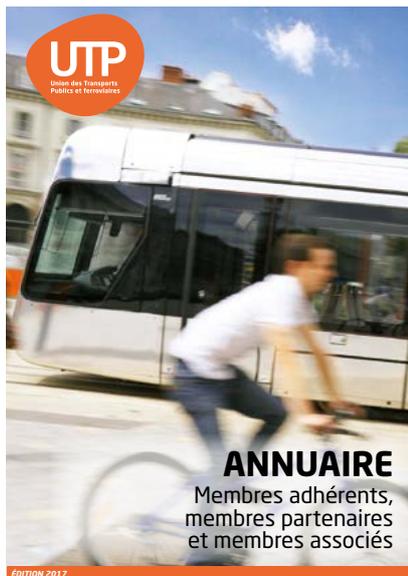
23 NOVEMBRE 2017 Publication de l'Observatoire de la mobilité 2017

Outre l'évolution du comportement des voyageurs, ce sondage mené auprès des Français résidant dans les agglomérations de 50 000 habitants et plus aborde deux nouveaux thèmes : la sûreté et les grèves. Les voyageurs constatent une amélioration de la sûreté au cours des cinq dernières années. En cas de grèves, près de 70% des voyageurs changent de mode de transport et se reportent notamment sur la voiture individuelle.



27 NOVEMBRE Première réunion de l'Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences de la branche ferroviaire

L'Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences (OPMQC) se réunit pour la première fois. Ses membres travaillent sur le cahier des charges d'une étude concernant les besoins en certification de la branche ferroviaire, qui sera menée par un cabinet extérieur. Les membres de l'Observatoire auront notamment pour mission de suivre cette étude.



DÉCEMBRE 2017

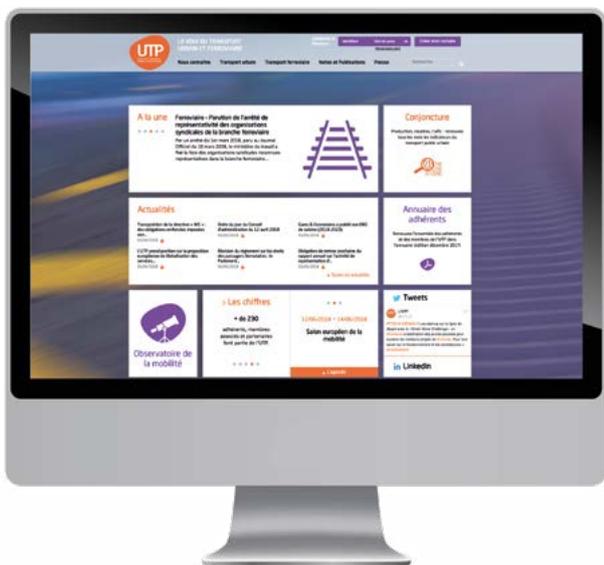
L'ANNUAIRE DES ADHÉRENTS DE L'UTP CHANGE

Désormais produit et mis en page par l'UTP, ce document présente les adhérents en quatre volets : les membres adhérents du transport urbain, les membres adhérents du transport ferroviaire et les gestionnaires d'infrastructures, les membres partenaires, et les membres associés. Présenté sur la page d'accueil du site de l'UTP, téléchargeable et imprimable, l'annuaire fournit les adresses postales et numériques, et les contacts téléphoniques de chacun des plus de 230 membres de l'UTP.



+ de 230

c'est le nombre de membres répertoriés dans l'annuaire



DÉCEMBRE 2017 Pour encore plus de visibilité, le site de l'UTP évolue

Pour assurer une meilleure lisibilité à ses adhérents et une plus grande visibilité aux internautes, l'UTP fait évoluer son site. Sa page d'accueil affiche désormais les comptes Twitter et LinkedIn, l'annuaire des adhérents, la note de conjoncture et l'Observatoire de la mobilité annuel de l'UTP. Tous ces documents sont ainsi plus accessibles à tous.

11 JANVIER Cotisations et positions adoptées en conseil d'administration

Les administrateurs de l'UTP adoptent à l'unanimité la Position « Réussir l'ouverture à la concurrence des services ferroviaires commerciaux

nationaux de transport de voyageurs par chemin de fer » et la Position « Révision du règlement sur les droits des passagers ferroviaires ». Sur avis favorable du comité financier, le conseil d'administration fait évoluer les cotisations : la part variable de cotisations des entreprises de fret ferroviaire de plus de 100 salariés baisse de 33%. Les autres barèmes ne changent pas.





11 JANVIER

400 PARTICIPANTS AUX VŒUX DE L'UTP

Autorités organisatrices, représentants de l'État, adhérents, organisations syndicales, industriels, fédérations professionnelles, associations partenaires et membres associés de l'UTP : près de 400 personnalités ont répondu à l'invitation de l'UTP. En début de soirée, Thierry Mallet, président de l'UTP, prononce un discours fédérateur et mobilisateur ; il rappelle notamment que l'UTP est une fédération militante au service des intérêts de ses adhérents et de la promotion du transport public urbain, du transport ferroviaire et de la mobilité durable dans son ensemble.

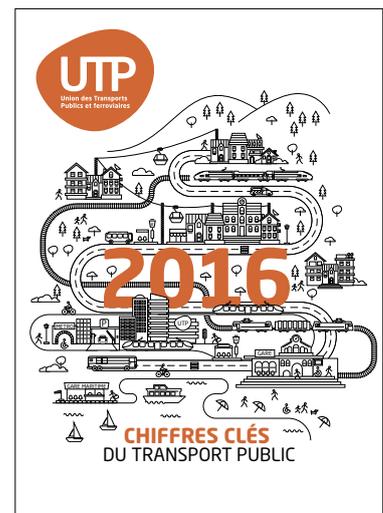


26 JANVIER 2018 Assurances : publication du barème 2018

Dans le cadre du protocole conclu par l'UTP avec la Fédération française de l'assurance (FFA) et le Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA) pour faciliter l'évaluation des préjudices subis par les véhicules de transport public, l'UTP publie le barème 2018 des indemnités pour préjudices subis par les véhicules. Les indemnités augmentent de 1,97 % pour les seuls adhérents de l'UTP.

16 JANVIER COMITÉ DES PARTIES PRENANTES : UNE DÉMARCHE INÉDITE

Dans le cadre de sa démarche RSE, l'UTP met en place un comité des parties prenantes pour instaurer un dialogue avec des représentants de structures positionnées dans sa sphère d'influence. Objectif : mieux prendre en considération les attentes des organisations en interaction avec l'UTP pour éclairer ses décisions, conforter la pertinence de sa démarche RSE et mieux comprendre les enjeux de chacun. 21 personnes participent à ce premier comité qui se réunira désormais chaque année.



JANVIER 2018 Publication des chiffres clés 2016 du transport public

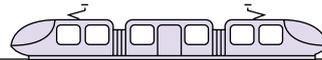
La publication des chiffres clés du transport public pour 2016 analyse les données d'activité de plus de 150 réseaux. Cette publication passe au crible tous les indicateurs pour comprendre l'économie des transports publics urbains. Population desservie, production, trafic, parc, personnel, recettes commerciales... : tous ces chiffres et leur évolution sont présentés réseau par réseau et en moyenne pour chaque grande catégorie d'agglomération.

1^{ER} FÉVRIER LE CONSEIL D'ORIENTATION DES INFRASTRUCTURES REMET SON RAPPORT

Élisabeth Borne, ministre des Transports, reçoit le rapport du Conseil d'orientation des infrastructures pour mettre en œuvre la priorité gouvernementale, l'amélioration des transports du quotidien, et préparer le volet programmation et financement des infrastructures de la loi d'orientation des mobilités. L'UTP a été auditionnée par ce comité, présidé par Philippe Duron, pour lui présenter ses orientations; elle a insisté sur l'importance de traiter tous les modes avec équité.

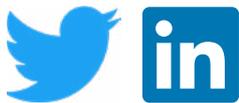
20 FÉVRIER La ministre des Transports reçoit l'UTP

Dans le cadre de sa démarche de concertation auprès des acteurs du système ferroviaire, Élisabeth Borne, ministre des Transports, reçoit l'UTP pour échanger sur les recommandations émises dans le rapport Spinetta. Il existe de nombreux points de convergence et quelques points de divergence avec les positions de l'UTP.



26 FÉVRIER L'UTP AUDITIONNÉE SUR LE NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE

Le Premier ministre et la ministre des Transports annoncent un « nouveau pacte ferroviaire » basé sur quatre axes : construire une nouvelle SNCF; poser la question du statut des cheminots; faire de la SNCF un groupe plus performant et agile; et réussir l'ouverture à la concurrence. Cette réforme se fera dans le cadre d'une consultation avec tous les partenaires concernés en trois temps: ouverture à la concurrence; organisation de la SNCF; et modernisation sociale du secteur ferroviaire. Pendant les mois de mars et d'avril, un débat sur l'amélioration du service public ferroviaire sera également organisé. L'UTP va activement participer à ces consultations.



6 FÉVRIER 2017 Comptes LinkedIn et Twitter : l'UTP passe un cap

Pour permettre de suivre les actualités de l'UTP (communiqués, offres d'emploi, bilans...) et partager encore plus et mieux les informations de la profession, l'UTP a ouvert sa page sur LinkedIn en mai 2017. Neuf mois plus tard, elle dépasse le cap des 500 abonnés. Le fil Twitter de l'UTP, créé en novembre 2013, compte 3 200 followers. Ces résultats positionnent les comptes LinkedIn et Twitter de l'UTP parmi les plus suivis des organisations professionnelles de l'écosystème.

6 MARS 2018 Transport urbain : accord de branche sur les salaires minimums conventionnels

Dans le cadre des négociations annuelles salariales, l'UTP a signé un accord de branche avec la CFE-CGC, la CGT-FO, le SNTU-CFDT et l'UNSA. Ce texte prévoit une augmentation des salaires minimums conventionnels de 1,3% à effet du 1^{er} janvier 2018. En 2016 et 2017, les partenaires sociaux n'avaient pas trouvé de terrain d'entente, le dernier accord salarial datant de 2015 avec une hausse des minimums conventionnels de 0,7% au 1^{er} janvier 2015.

15 FÉVRIER REMISE DU RAPPORT DE JEAN-CYRIL SPINETTA SUR L'AVENIR DU TRANSPORT FERROVIAIRE

Jean-Cyril Spinetta remet son rapport sur l'avenir du transport ferroviaire au Premier ministre. Ce rapport rassemble 43 recommandations sur la refondation du modèle du transport ferroviaire dans le cadre d'un marché ouvert à la concurrence. L'UTP a été auditionnée à plusieurs reprises dans le cadre de la mission Spinetta; elle y a notamment présenté plusieurs de ses positions.

8 MARS Mixité et sûreté dans les transports publics : soutien à la campagne de l'UITP

Pour la Journée internationale des droits de la femme, la campagne de communication « #PT4M, Transport for Me, Transport for You, Transport for All », menée par l'UITP et la banque mondiale, se déploie dans plus de 80 pays. Impliquée de longue date sur ce sujet, l'UTP relaye la campagne et ses outils de communication pour que ses adhérents la diffusent à leur tour.





8 MARS
Position «Libéralisation des services de transport routier: pour un respect des spécificités du transport urbain»

Le conseil d'administration adopte cette Position à l'unanimité. Dans le cadre du deuxième paquet Mobilité, la proposition de la Commission européenne prévoit une libéralisation de tous les services routiers. Bien que largement inspirée du modèle français, l'UTP regrette que cette ouverture vise également les services urbains.

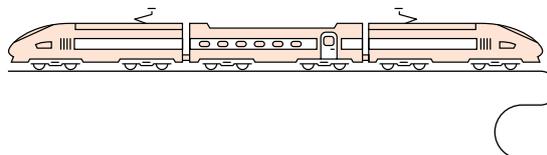
9 MARS 2018
CONCERTATION SUR L'OUVERTURE DU FERROVIAIRE À LA CONCURRENCE : PREMIÈRE RÉUNION

L'UTP et le cabinet d'Élisabeth Borne, ministre des Transports, tiennent une première réunion dans le cadre de la concertation sur l'ouverture du transport ferroviaire à la concurrence. Leurs échanges portent notamment sur le calendrier, la méthode de concertation et la liste de sujets à traiter. L'UTP va rencontrer le cabinet de la ministre à un rythme hebdomadaire.



14 MARS
Le nouveau pacte ferroviaire en conseil des ministres

Élisabeth Borne, ministre des Transports, présente le projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire en conseil des ministres. Ce projet de loi d'habilitation permet au gouvernement de légiférer par ordonnances pour donner plus de temps à la concertation. Il indique le cadre de la réforme et au fil de la concertation, dès qu'un sujet sera prêt, il sera introduit par amendement dans le débat parlementaire.



3 AVRIL
THIERRY MALLET, PRÉSIDENT DE L'UTP, DEVIENT PRÉSIDENT DU GITL

Les adhérents du Groupement interprofessionnel du transport et de la logistique (GITL) ont élu le 22 décembre 2017, à effet du 3 avril 2018, Thierry Mallet, président de l'UTP et président de Transdev, à la présidence de ce groupement qui réunit la FNAM, la FNTR, TLF, l'UNIM, la FNLV, la FNTV et l'UTP. À ce titre, Thierry Mallet siègera dorénavant au comité exécutif du MEDEF.



3 AVRIL 2018

LE NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE DEVANT LES DÉPUTÉS

Le projet de loi d'habilitation « pour un nouveau pacte ferroviaire » arrive devant l'Assemblée nationale. Les membres de l'Hémicycle débattent pendant une dizaine de jours de la réforme qui vise à refondre le système ferroviaire dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs.

12 AVRIL 2018

ENQUÊTE DE SATISFACTION : DE TRÈS BONS RÉSULTATS

Les résultats 2017 de l'enquête de satisfaction menée par l'UTP dans le cadre de sa démarche qualité sont présentés au conseil d'administration. Le taux de satisfaction général atteint 97%. 97% des adhérents sont satisfaits ou très satisfaits des réponses que l'UTP leur fournit, et 96% le sont de ses travaux de veille. Ce taux s'élève à 99% concernant les informations transmises par l'UTP.

24 AVRIL

RÉUNION FINALE DE SYNTHÈSE SUR LA REFORME DU SYSTÈME FERROVIAIRE

L'UTP a participé à une dizaine de réunions multilatérales – aux côtés des ONG, des organisations syndicales représentatives, des associations d'élus et d'autorités organisatrices, des associations de voyageurs, des autres associations professionnelles, de l'ARAFER et de l'EPSF – et de rencontres bilatérales avec la ministre des Transports et son cabinet. L'UTP est présente à la réunion finale de synthèse organisée par le ministère. Tout au long de cet intense processus de concertation, l'UTP a porté ses positions pour refondre le système ferroviaire dans le cadre de l'ouverture à la concurrence.

FIN AVRIL 2018

Responsabilité sociétale des entreprises : l'UTP, première organisation professionnelle en France à obtenir le niveau « Exemplaire »

En 2016, l'UTP s'est investie dans une action de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et est évaluée, pour la première fois, sur l'intégration du développement durable dans ses activités. Dès ce premier audit, l'UTP reçoit l'attestation AFAQ 26000 au niveau « Confirmé ». En 2018, un nouvel audit salue les progrès réalisés, notamment la création d'un comité des parties prenantes. L'UTP est attestée au niveau « Exemplaire », le plus élevé sur une graduation de quatre échelons : « Initial », « Progression », « Confirmé » et « Exemplaire ». C'est une première en France pour une organisation professionnelle !

